



BULLETIN D'INSCRIPTION AU TITRE DE LA FORMATION PERMANENTE

Dans le cadre d'une inscription au titre de la formation permanente, vous devez compléter le formulaire d'inscription et le faire parvenir à l'adresse mail suivante : extensions.sc.2023@gmail.com

(Les factures et autres documents seront adressés à l'institution en réponse par mail).

Je demande à participer à l'un des enseignements de la Section clinique d'Aix-Marseille intitulé : Extensions vers les institutions.

Je n'ai jamais été inscrit(e) à la Section clinique d'Aix-Marseille

- PREMIERE INSCRIPTION : Une demande par mail en indiquant les motivations, fonctions ou titres doit être adressée à l'adresse : extensions.sc.2023@gmail.com

J'ai déjà été inscrit(e) à la Section clinique d'Aix-Marseille

- RÉINSCRIPTION : Merci de retourner ce bulletin dûment rempli.

Après acceptation de la demande d'inscription par la Section clinique d'Aix-Marseille, vous recevrez un exemplaire à compléter et signer :

- de la convention de formation professionnelle
- des conditions générales de vente
- du règlement intérieur
- du questionnaire de préformation

L'inscription ne sera validée qu'à réception des documents signés.

Vous pouvez vous désister sans frais jusqu'à **10 jours ouvrés** avant le début de la formation choisie.

Association UFORCA AIX-MARSEILLE - 61, bd Périer, 13008 Marseille

E-mail : section.clinique.am.2023@gmail.com

N° de déclaration d'activité : 93130657813 (auprès du préfet de la région PACA)

N° SIRET : 417 674 116 00021 – Code APE 94997

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.

NOM DU SALARIE : PRENOM :

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

EMAIL :

TELEPHONE :

FONCTION :

BESOINS SPECIFIQUES :

.....
.....

NOM DE L'INSTITUTION :

ADRESSE :

VILLE :

NOM DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER :

EMAIL :

TELEPHONE :

Extensions vers les institutions 2023

Matinée du vendredi 3 mars 2023 : Celles et ceux qui rencontrent une souffrance au travail.

Inscription au titre de la Formation Permanente (FP) : 50€ / matinée ; 150€
pour les trois matinées

Matinée du vendredi 29 septembre 2023 : Celles et ceux qui ont subi une agression sexuelle.

Inscription au titre de la Formation Permanente (FP) : 50€ / matinée ; 150€
pour les trois matinées

Matinée du vendredi 24 novembre 2023 : Celles et ceux qui ont à « faire un deuil ».

Inscription au titre de la Formation Permanente (FP) : 50€ / matinée ; 150€
pour les trois matinées